



www.primarette.fr

Infos Mairie n° 66

mairie.primarette@entre-bievreethone.fr

1^{er} semestre

2020

La Mairie

Tél : 04.74.84.57.27

Fax : 04.74.79.51.50

et

L'Agence Postale

Tél : 04.74.84.57.30

80, rue de la mairie
38270 - PRIMARETTE

Ouverture au public :

Agence Postale
et Accueil Mairie

du lundi au samedi :

08h30 / 11h30

fermé le 2^e samedi du mois

Secrétariat de Mairie
(Urbanisme)

du mercredi au vendredi :
08h30 / 11h30



Il est des temps plus particuliers que d'autres. Celui où je prends la plume pour rédiger cet éditorial en fait partie.

Cette année 2020, je ne vais pas présenter les projets futurs mais plutôt regarder un peu dans le rétroviseur pour mesurer le chemin parcouru.

En effet, le 4 juillet 2020 une page va se tourner, une nouvelle équipe municipale va se mettre en place et je n'en serai pas à la tête. Je leur souhaite bonheur et réussite pour l'ensemble des projets qu'ils auront à conduire.

L'engagement qui a été le mien pendant 31 ans a été passionnant, je n'ai pas vu les années passer et j'espère qu'il en a été de même pour mes colistiers. Nous avons pu réaliser beaucoup de choses, nous avons sans doute commis quelques erreurs, il est toujours possible de faire plus et mieux. Mais ce que nous avons réalisé nous l'avons fait avec cœur et en ayant toujours à l'esprit, l'intérêt commun.

Faire partie d'un conseil municipal c'est certes des responsabilités mais surtout un réel plaisir, chacun amène ce qu'il doit ou peut apporter et quoiqu'il en soit c'est un engagement qui vous marque. L'exercice peut paraître complexe avec notamment un échelon intercommunal de plus en plus prégnant mais le mandat communal est celui le plus reconnu par les électeurs. Il est déterminant de s'engager pour que nos communes soient représentées.

L'intercommunalité est d'abord un projet collectif que j'ai eu le plaisir de porter pendant 12 ans afin de permettre à notre nouvelle Communauté de Communes de voir le jour. Il ne s'oppose en rien à la commune, il en est au contraire, le prolongement. Je remercie l'ensemble des élus municipaux qui m'ont accompagné pendant 12 ans, de nos diversités d'opinions ou de point de vue, nous avons su enrichir nos projets.

Je tiens aussi à saluer l'équipe de nos agents communaux car sans leur engagement notre quotidien d'élu serait plus difficile. Le tissu social d'une commune ne se construit pas en fonction de l'action politique, chaque acteur qu'il soit associatif, économique, agricole, en prend largement sa part.

Merci à vous tous. Je ne peux clore mon propos sans un clin d'œil vers les maires des communes de notre territoire, il m'a été particulièrement agréable de travailler à leur côtés et je les remercie de la confiance qu'ils m'ont apporté spécialement dans la conduite de la vice présidence de la petite enfance et jeunesse.

Au soir du 28 juin 2020, à la clôture du scrutin, j'ai ressenti un pincement au cœur, mais cela sera sans regret, ni remord, juste l'émotion du souffle de la page qui se tourne.

- ✓ A toutes mes équipes municipales : merci à eux pour les bons moments passés ensemble et pour toutes leurs compétences mises au service de la commune,
- ✓ Aux nouveaux élus 2020, je leur souhaite un mandat riche d'enthousiasme, de projets et de réussites,
- ✓ Aux primarettois, je les remercie et leur souhaite de belles choses et confiance dans l'avenir.

Le Maire, **Angéline APPRIEUX**

Tél. du Maire

Tél. des Adjointes :

Correspondant Presse
Dauphiné Libéré





AVIS DE RECHERCHE

Vous aimez le contact et les gens,
Vous savez écouter, vous aimez la communication de manière générale,
Vous avez des aptitudes à la rédaction d'articles,
Vous aimez la photographie,
Vous avez du temps de libre et vous avez envie de promouvoir Primarette dans la presse.
Cet avis de recherche est pour vous : Le Dauphiné Libéré recherche un ou une correspondant(e) locale pour faire vivre la page locale des communes.

Renseignements en mairie au : 04.74.84.57.27

Emplois saisonniers à la piscine de Beaurepaire

Après AQUALONE qui a ouvert lundi 22 juin, La communauté de communes Entre Bièvre et Rhône a décidé d'ouvrir au public les deux piscines communautaires : Celle de Roussillon et celle de Beaurepaire à **compter du 15 juillet**.

Des mesures exceptionnelles seront mises en place pour accueillir dans les meilleures conditions le public : agent de sécurité, désinfection renforcée.

Pour cela, La communauté de communes Entre Bièvre et Rhône recherche pour la piscine intercommunale de Beaurepaire des saisonnier(e)s **pour la période du 15 juillet au 6 septembre**.

Les saisonnier(e)s seront affecté(e)s aux tâches suivantes : accueil et tenue de la caisse, entretien ménager et sanitaire, gestion du vestiaire.

Une journée de préparation est prévue le vendredi 10 juillet.

Les candidatures devront être adressées par mail à **Frédéric VINCENT** : frederic.vincent@entre-bievreethhone.fr le plus rapidement possible.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

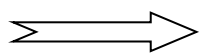
Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22



A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

La vie associative de la commune



Que s'est-il passé néanmoins depuis le début de l'année 2020 ?

✱ Au mois de janvier « les fils d'argent » ont fait leur assemblée générale suivie d'un bon repas « chez Lucas ». Ils ont également réalisé leur matinée boudins.



Le bureau « des fils d'argent » pendant leur AG et Madame le Maire venue dire un petit mot pendant leurs travaux.

✱ Fin février « Les Ripatons et Bartifelles » ont eu le temps de faire leur marché des terroirs. A cette occasion ils recevaient un groupe folklorique de l'Ariège. Certes le temps n'était pas vraiment clément mais comme toujours la bonne humeur régnait. Le soir, la soupe chaude et les danses ont réchauffées tous les participants. Le dimanche matin place à l'échange de petits cadeaux : ne dit-on pas qu'ils entretiennent l'amitié ?

Antoine Bouvier remet aux représentants de la municipalité du vin. Auparavant le groupe folklorique de l'Ariège avait remis un livre sur leur beau département pour la mairie.



✱ Puis ce fut le loto du sou des écoles. Les grands comme les petits avaient leurs parties attirées et le sprint était engagé pour réussir une « quine » car les lots étaient nombreux : toujours une belle réussite.

✱ Cette année aux vues de la situation sanitaire, pas de kermesse de fin d'année scolaire mais le sou des écoles avait organisé le vendredi 26 juin un petit goûter en extérieur qui a réuni parents, instituteurs, représentants de la mairie et surtout les enfants très désireux de remettre à leur maitresse de petits cadeaux. C'était l'occasion de fêter quelques départs dont celui de Rebecca Mauro qui a fait vivre pendant quelques années la bibliothèque, en compagnie de Martine Milesi.



Les élections municipales : 1^{er} tour le 15 mars 2020

Résultats du 1 ^{er} tour				
Candidat(e)	Nb voix	Elu(e) – Battu(e)	Classement	% S. Exprimés
GAS Marcel	196	ELU	1	58.68%
ROSTAING Jean Pierre	187	ELU	2	55.99%
CICORELLA Sébastien	181	ELU	3	54.19%
ROMATIF Julien	179	ELU	4	53.59%
MERCIER Serge	177	ELU	5	52.99%
HUMBERT Régis	172	ELU	6	51.50%
GODET Arnaud	171	ELU	7	51.20%
MONIN Florence	171	ELUE	8	51.20%
FANJAT Pierre	170	ELU	9	50.90%
FAVRE-PETIT-MERMET Patricia	170	ELUE	10	50.90%
LENGLET Bruno	162	BATTU	11	48.50%
MORENO Alice	162	BATTUE	12	48.50%
POURCHERE Jean Daniel	161	BATTU	13	48.20%
GUERRERO Elisabeth-Hélène	160	BATTUE	14	47.90%
GENTIL Dominique	159	BATTUE	15	47.60%
BRAGANTI Karine	158	BATTUE	16	47.31%
CARCEL Daniel	158	BATTU	17	47.31%
ROUSSEY Philippe	158	BATTU	18	47.31%
TRAVERSIER Corinne	157	BATTUE	19	47.01%
NODARI Mélanie	156	BATTUE	20	46.71%
VAURS Pascale	156	BATTUE	21	46.71%
RIBEIRO Christelle	155	BATTUE	22	46.41%
NIVON Jérôme	153	BATTU	23	45.81%
COIRO Tom	150	BATTU	24	44.91%
CARAT Corinne	147	BATTUE	25	44.01%
MARGUET Thierry	141	BATTU	26	42.22%
WERTH-PEREZ Murielle	140	BATTUE	27	41.92%
TRAVERSIER Chloe	136	BATTUE	28	40.72%
EYNARD Manon	134	BATTUE	29	40.12%
LADRET Delphine	133	BATTUE	30	39.82%

1 ^{er} tour élections municipales 2020				
Inscrits	Votants	Blancs ou nuls	Exprimés	Abstentions
590	349	15	334	241
	59,15%	2,54%	56,61%	40,85%

% des inscrits

Val.ref **168** Maj abso S.Expri

148 1/4 Inscrits

Les élections municipales : 2° tour le 28 juin 2020

2° tour élections municipales 2020					
Inscrits	Votants	Blancs ou nuls	Exprimés	Abstentions	
593	326	1	325	267	
	54,97%	0,17%	54,81%	45,03%	% des inscrits

Classement	Candidat	Nb voix	% des SE
1	POURCHERE Jean Daniel	173	53,23%
2	BRAGANTI Karine	167	51,38%
3	CARAT Corinne	167	51,38%
4	GENTIL Dominique	165	50,77%
5	GUERRERO Elisabeth-Hélène	158	48,62%
6	MORENO Alice	149	45,85%
7	CARCEL Daniel	145	44,62%
8	LENGLET Bruno	145	44,62%
9	VAURS Pascale	145	44,62%
10	TRAVERSIER Corinne	144	44,31%

Composition du nouveau Conseil Municipal :

Elus du 1° tour : (Le maire et les adjoints seront élus par le conseil lors de sa première réunion).

	Candidat	Nb voix	% des SE
1	GAS Marcel	196	58,68%
2	ROSTAIN Jean Pierre	187	55,99%
3	CICORELLA Sébastien	181	54,19%
4	ROMATIF Julien	179	53,59%
5	MERCIER Serge	177	52,99%
6	HUMBERT Régis	172	51,50%
7	GODET Arnaud	171	51,20%
8	MONIN Florence	171	51,20%
9	FAVRE-PETIT-MERMET Patricia	170	50,90%
10	FANJAT Pierre	170	50,90%

Elus du 2° tour :

	Candidat	Nb voix	% des SE
1	POURCHERE Jean Daniel	173	53,23%
2	BRAGANTI Karine	167	51,38%
3	CARAT Corinne	167	51,38%
4	GENTIL Dominique	165	50,77%
5	GUERRERO Elisabeth-Hélène	158	48,62%

Et le virus est arrivé...



Notre dernière communication remonte à la fin d'année 2019 avec l'émission du bulletin municipal. Et..... le virus est arrivé.....

Il a mis un terme aux manifestations des associations prévues en 2020.

Il a mis un coup d'arrêt à la plupart des réunions municipales et extra municipales ainsi qu'aux projets lancés.

Il a fermé, écoles, lycées, magasins, bars, restaurants, cinémas et autres.

Il a perturbé la vie professionnelle de tout un chacun, limité le travail postal ainsi que celui des banques, modifié celui des hôpitaux, médecins, pharmacies,....

Il a mis notre vie personnelle en sommeil en nous confinant chez nous sans voir sa famille proche ni ses amis.

Il a bloqué l'économie du pays.

Et surtout il a mis à mal la santé de beaucoup et mis dans la peine de nombreuses familles.

Pourtant au début ce coronavirus ou covid-19, nous l'avons certainement tous regardé de loin en déplorant, certes ce qui se passait en Chine mais, en nous disant que nous ne serions pas atteints.

Mais nous nous trompions comme quoi il faut savoir rester humbles et vigilants.

Angéline Apprieux et le conseil municipal se sont très vite rendus compte qu'il ne fallait pas attendre pour prendre des mesures pour la santé des primarettos.

Cela s'est traduit par le recensement de toutes les personnes isolées et âgées pour leur apporter de l'aide quand cela était besoin (les courses alimentaires, la pharmacie etc.), pour leur téléphoner régulièrement, du moins au début du confinement et pour s'assurer de leur santé.

La maire et les adjoints ont fait, chacun à leur tour, une garde d'une semaine pour répertorier toutes demandes venant des habitants ou des administrations et pallier à minima à la vie locale et municipale.

Les bénévoles eux aussi, ont retroussé les manches et on a vu éclore des ateliers de confection de masques de protection en tissu pour adultes et pour enfants.

Les machines à coudre et autres ciseaux, fils, dés et tissus ont été de sortie pour la bonne cause.

Félicitations à toutes ces couturières ainsi qu'à quelques messieurs qui sont venus aider.

La municipalité remercie les conscrits qui ont répondu à cet élan de générosité, les habitants qui ont fourni du tissu, le restaurant « Chez Lucas » pour le don de nappes, le Directeur de « Super U », Marc Lett, pour le don de sacs plastique. Ces derniers ont été bien utiles pour la distribution des masques aux primarettos. Madame le Maire, remercie également l'entreprise TENCATE pour un don de masques fournis en priorité aux infirmières libérales, en début de confinement.

Puis, enfin, les masques commandés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont arrivés.

730 masques certifiés aux normes AFNOR de catégorie 1 (protection > à 90%) en tissu lavable et donc réutilisables ont été distribués par le conseil municipal et par des élus du 1^{er} tour des élections de mars.

Tous les foyers ont ainsi récupéré plusieurs masques pour permettre la rotation nécessaire à leur entretien pour aborder le déconfinement en sécurité, sans oublier le reste des gestes barrières.

Aujourd'hui, nous reprenons vie petit à petit mais souvenons-nous de l'entraide née de cette période trouble et espérons que le lien tissé pour se débrouiller entre voisins, entre quartiers perdure encore avec le temps.



Une partie des couturières bénévoles



les conscrits prêts pour la distribution



Quand la salle des fêtes devient un grand atelier couture



Les élus aussi vont partir distribuer les masques fournis par la Région

Messagerie solidaire

l'adresse de messagerie : "solidarite@primarette.fr" que nous avons mis en place pour cette opération de solidarité a bien joué son rôle et nous remercions toutes les personnes qui ont utilisé ce service. Bien entendu cette adresse n'est plus opérationnelle, mais elle peut être réactivée à tout moment.

Infos diverses



Avez-vous téléchargé et installé "PanneauPocket" sur votre Smartphone ? C'est gratuit, sans inscription préalable, sans collecte de données personnelles. Et cela vous permet d'être informé rapidement de toute l'information municipale et des alertes sécurité qui sont diffusées par ce canal.

A propos des masques enfants fournis par la Région (AURA)

Les masques "enfant" fournis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) conçus pour des enfants de 8 à 11 ans (CE2-CM1/2), sont à disposition des parents qui peuvent les retirer à l'Agence Postale aux heures d'ouverture. Cela concerne principalement les enfants non scolarisés sur Primarette, des masques "enfant" de ces tailles ayant déjà été distribués par les enseignants.

Lutte contre l'ambroisie



Comme chaque année, l'ambroisie a fait son apparition sur notre commune. Nous étions confinés mais pas elle ! Apparue très tôt, les plants commencent à être à un stade assez avancé. La politique de prévention et de lutte contre les ambrosies, reconnues espèces nuisibles, est précisée dans l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2019.

Nous vous rappelons l'obligation de détruire les plans d'ambroisie qui pourraient se trouver sur vos terrains. Vous pouvez signaler la présence d'ambroisie en utilisant la plateforme : <http://www.signalement-ambroisie.fr>
La lutte contre les ambrosies est l'affaire de tous car nous pouvons tous devenir allergiques !

Etat Civil du trimestre

NAISSANCES :

MARIAGES :

DECES :

L'équipe de rédaction est fière d'avoir œuvré pendant toutes ces années et souhaite bonne chance aux "nouveaux collègues" .

Toutes les publications communales (Infos-Mairie trimestriels, Bulletin Municipal Annuel) sont consultables sur le site internet : <http://www.primarette.fr/> rubrique "**les services de la commune**". (archives téléchargeables depuis 2008).

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont publiés et archivés depuis le 15 mars 2008. Ils sont consultables et téléchargeables à la même adresse, rubrique "**le conseil municipal**" sous rubrique "**comptes rendus des séances**"